

L'édito de François Lombard (PDG, fondateur de Turenne Capital)

Cette année, Turenne Capital fête ses dix ans. Chaque anniversaire est une occasion d'observer le chemin parcouru, faire un point et préparer l'avenir.

Fondée en 1999, notre société d'investissement a su garder son indépendance et dispose de plus de 250 M€ sous gestion. Avec une équipe de 16 personnes réparties entre les bureaux de Paris et de Marseille, nous accompagnons en fonds propres des sociétés de croissance.

Au début de l'année, nous avons réorganisé les équipes en quatre pôles :

- un pôle Capital Développement Transmission animé par Benoît Pastour,
- un pôle Capital Développement Innovant animé par Hubert Michalowski, qui se focalise notamment sur les énergies renouvelables, l'écotech, le développement durable,
- un pôle Commercial animé par Pierre Prébet, qui a pour fonction la structuration de nouveaux Fonds et les relations avec les commercialisateurs,
- un pôle Stratégie et Finance, Secrétariat Général et Contrôle Interne.

Nous avons investi 25 M€ en 2007 et 55 M€ en 2008. Nous devrions être, en 2009, dans le même rythme d'investissement répartis sur une dizaine d'opérations. Nous rencontrons davantage d'opportunités que par le passé grâce à notre apport en fonds propres, d'autant que les banques deviennent beaucoup plus restrictives dans leur allocation de crédit aux PME. Les fonds propres sont alors plus recherchés. Nous avons remarqué que le nombre de dossiers de qualité a augmenté de 15% en 2008 et devrait atteindre + 15 à 20% en 2009.

Nous sommes d'autant plus satisfaits de cela que le secteur du capital investissement a, quant à lui, constaté une baisse des montants investis en 2008 (10Mds€) par rapport à 2007 (12,5Mds €) qui avait été une année particulièrement active. Au total, ce

sont près de 1 600 entreprises qui ont été accompagnées par le capital investissement en 2008 avec, dans 90% des cas, des transactions d'un montant inférieur à 15 M€.

Si la baisse des cours des sociétés cotées (indépendamment de bons ou mauvais résultats opérationnels) a pu altérer nos performances en diminuant les valeurs liquidatives de nos fonds, la durée de ceux-ci nous permet d'accompagner ces sociétés dans la durée, en particulier dans les phases les plus difficiles de l'économie comme celle que nous traversons actuellement.

Nous avons été parmi les premiers à croire au fonctionnement des FCPI pour investir dans les PME innovantes françaises, à les défendre et à les aider à se développer et croître. L'année dernière, nous plaidions en faveur de la création des FIP ISF et cette année encore, nous nous investissons en signant une Convention avec le Médiateur du Crédit et en nous engageant à coté de l'Etat pour soutenir le financement des PME.

Enfin, je tiens à vous remercier pour l'intérêt et la confiance que vous apportez à notre entreprise. Comme je le disais, nous fêtons aujourd'hui nos dix ans. Plus que jamais, nous sommes armés pour accompagner avec audace et prudence, des chefs d'entreprise et investir dans des PME innovantes et talentueuses.



FCPI JET INNOVATION 3



Valeur liquidative au 30 juin 2009	2 941,24 €
Valeur d'origine (31 décembre 2001)	3 629,80 €
Performance depuis l'origine	- 18,97 %
Echéance du fonds	31.12.2010 (2011 si 2 ^e prolongation)
Ratio de PME innovantes	fonds en pré-liquidation

Le mot des gérants

Le FCPI Jet Innovation 3 est entré dans la phase de cession de ses sociétés (période de préliquidation) depuis le 1^{er} janvier 2009.

Pendant cette phase, le FCPI bénéficie de modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Le FCPI n'est notamment plus tenu de respecter le quota d'investissement de 60% de l'actif du fonds en sociétés innovantes.

En contrepartie, la réglementation impose au FCPI de distribuer une partie des produits des cessions précédemment réalisées.

Au cours du semestre, trois sociétés ont ainsi été cédées : HPE, Neotion et Pellenc permettant de réaliser une plus-value de 2,11 M€ ; les actions de la société Pharmagest ont été, quant à elles, cédées début juillet.

Ces différentes cessions vont permettre au FCPI d'effectuer un premier remboursement de plus de 50% de l'actif net qui interviendra d'ici le 31 décembre prochain.

Le FCPI compte encore 15 sociétés en portefeuille au 30 juin 2009. La valeur de la part a légèrement progressé au cours du semestre (+1,34 %), notamment grâce aux plus-values réalisées sur les sociétés cédées et sur la hausse du cours de bourse des sociétés cotées comme *Avanquest Software*, *Quantel* et *ITS Group*.

La vie du portefeuille

CA 2008 : 11 M€

Effectif : 36

Siège social : Aubagne (13)

Montant investi : 0,90 M€



Impika est devenue leader mondial des solutions industrielles d'impression et de dépôt de matières par technologie jet d'encre piézoélectrique. La profession a reconnu au salon DRUPA 2008 l'excellence de ses produits par d'importantes commandes qui ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 11 M€ en 2008.

CA 2008 : 205,7 M€

Effectif : 1 043

Siège social : St Didier au Mont d'Or (69)

Montant investi : 1,39 M€



Sword est un éditeur de logiciels destinés essentiellement à la gestion électronique de documents. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 205 M€ en 2008, soit une croissance de près de 15%, et un résultat net de plus de 10% du chiffre d'affaires.

CA 2008 : 131,6 M€

Effectif : 500

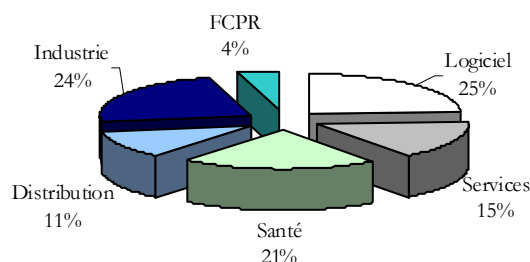
Siège social : Castelnau Le lez (34)

Montant investi : 1,32 M€



Orchestra, spécialisé dans la création et la commercialisation de vêtements, de chaussures et d'accessoires pour enfants, a lancé *ClubatCost*, "le seul site en France permettant d'acheter ses vêtements sans marge", qui conformément aux prévisions, a dépassé les 1 000 membres et les 50 000 inscrits.

20,6 M€ ont été investis dans 34 entreprises



La trésorerie du fonds

Les liquidités (d'un montant de 11,7 M€ représentant 66% du fonds) sont placées dans des fonds monétaires, ainsi que dans des fonds obligataires (*Iéna Opportunités* et *Carmignac Sécurité*) et des fonds diversifiés (*Carmignac Profil Réactif 50* et *Carmignac Patrimoine*).



Pour permettre la cession des sociétés dans de bonnes conditions, la durée de vie du FCPI est prolongée d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2010 ; cette prolongation pourra être renouvelée une seconde et dernière fois, pour une durée d'un an également, portant l'échéance du fonds au 31 décembre 2011 au plus tard.

Performances historiques

